

Compte-Rendu du Conseil municipal Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER

Séance du Samedi 9 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf du mois d'octobre à neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Martine DUMONT, maire

Début de séance : 9h30

Présents :

Martine DUMONT, Maire

Messieurs les adjoints : Christian MARCOU, Philippe SIMON, Jean-Marc POUGET.

Mesdames et Messieurs les conseillers : Jean-Pierre BERGEAL, Loïc COUDERT, Marina VIDAL DA GAMA, Antoine PERRIER et Sandrine DEVEAUD.

Absent excusé : Monsieur Jean-Marc PIESSET

Procurations : Aucune

Secrétaire de séance : M. Christian MARCOU

- ✓ **Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal du 31 juillet 2021.**

Lecture et approbation du compte-rendu.

Voté à l'unanimité

DELIBERATIONS

- **Renouvellement du contrat de la secrétaire de mairie, Madame Valérie MARSALÉIX pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 22 octobre 2022**

Adoptée à l'unanimité

- **Création d'un emploi d'agent technique à temps non-complet à raison de 23h38mn hebdomadaires annualisées et création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation à temps non-complet à raison de 4h 44mn hebdomadaires annualisées** (ces créations se rapportent en réalité à la stagiairisation de Madame Aubeline GORSE appelée à succéder à Madame Marie-France LOCHE). Le tableau des emplois sera modifié à partir du 1er janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

- **Renouvellement du contrat d'adhésion à la fourrière animale de la ville de Brive pour une durée de 5 ans.**

Adoptée à l'unanimité

- **Adhésion à un groupement de commandes concernant les vérifications périodiques réglementaires des bâtiments communaux.** Groupement initiée par la CABB qui sera la coordinatrice pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025.

Ont été désignés pour siéger au sein de la commission d'appel d'offre : **titulaire Monsieur Philippe SIMON**, suppléant **Monsieur Antoine PERRIER**.

Adoptée à l'unanimité

DIVERS

RPI

Une réunion a eu lieu, à notre initiative, le 7/10/2021 dans nos locaux en présence des maires de Sadroc, Saint-Bonnet-L'Enfantier, Saint-Pardoux-L'Ortigier et des responsables des commissions affaires scolaires de chaque commune. Le débat porte sur la proratisation des frais du salaire des ATSEM. La nécessité d'une ATSEM à temps plein scolaire est reconnue concernant la petite section de maternelle, il n'en est pas de même pour la classe de moyenne section (27 enfants âgés de 4 ans ...). Madame le Maire demande une proratisation du salaire des deux ATSEM avec pour clé de répartition le nombre d'élèves de chaque commune (29 pour Sadroc, 12 pour Saint-Bonnet, 6 pour Saint-Pardoux),

jusqu'alors c'était le nombre d'habitants qui servait de base au calcul. Aucun accord ferme n'ayant pu être trouvé, une prochaine rencontre se tiendra le 28 octobre à Saint-Pardoux. En cas d'échec de la négociation c'est le sous-préfet qui tranchera.

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 : comme chaque année cérémonie au Monument aux Morts à 11h, suivi d'un apéritif offert à la salle polyvalente, si bien entendu, le contexte sanitaire le permet.

Noël des Aînés : l'incertitude demeurant sur la pandémie, c'est, pour la deuxième année consécutive, une distribution de colis gourmands qui a été retenue.

La vente du dernier lot du Lotissement Dubois à M & Mme VOISIN, sera actée le 20 octobre à 14 h.

Matériel de voirie : le matériel commandé a été livré sauf le tracteur annoncé pour mi-novembre.

Travaux :

Concernant les ponts, les travaux peuvent débuter, la non présence d'espèces protégées (moules perlières) au Pont de Courolle a été validée. Des photos seront prises tout au long des travaux et diffusées sur notre site internet.

Concernant la désimperméabilisation de la place du cimetière, Jean-Marc POUGET préconise de récupérer le grignotage du revêtement pour reboucher les ornières du chemin de Vernéjoux, voire du chemin du Stade.

Des devis de rafraîchissement des bâtiments de l'école vont être établis par Monsieur SIMONEAU.

Associations : le tissu associatif semble se remettre en marche :

- Rando St-Pa a tenu son AG le 28 septembre ;
- Le club des Mille Fleurs organise un repas de reprise le 14 octobre,
- Mesdames Bachellerie, SIMONEAU, HURST et LOCHE propose à tous une réunion le 17 octobre, afin d'évaluer les souhaits d'activités et d'y apporter, si possible, une réponse. Le groupe de bénévoles qui l'an passé a si joliment décoré notre bourg, se projette dans le même type de réalisation cette année.

Le Bulletin Municipal :

Prévoir les articles à y insérer : école, état-civil, voirie, budget, associations, recettes de cuisine, nouveaux commerces, pêche, guide d'utilisation du site internet...

Facebook de la commune, l'administrateur est Loïc COUDERT.

Vidange de l'étang : elle aura lieu le week-end du 4-5-6 novembre 2021, une première liste de volontaires a été constituée : Antoine PERRIER, Jean-Pierre BERGEAL, Jean-Marc POUGET, Christian MARCOU, Joaquim DA GAMA, Olivier CHAMPEIL, Guillaume SIMONEAU, Claude et Clément VALADE, tout autre volontaire sera le bienvenu.

Fin de la séance 12h15